**Monsieur Charles Michel**

Président du Conseil européen

Rue de la Loi 175

B-1048 Bruxelles - Belgique

Télécopieur: +32 22816934

Monsieur le Président du Conseil européen,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant l’usage disproportionné de la force par les forces de défense et de sécurité tchadiennes dans la répression des manifestations réclamant le rétablissement de l’ordre constitutionnel au Tchad le 27 avril 2021. Au moins neuf personnes sont mortes par balles et plus d’une vingtaine d’autres blessés, dont plusieurs grièvement, pour avoir dénoncé ce coup d’Etat.

L’Union européenne a condamné fermement la répression de ces manifestations. Elle doit maintenant veiller à ce que leurs auteurs et responsables soient identifiés, jugés et sanctionnés conformément au droit.

A cet effet, je vous exhorte à veiller à ce que l’Union européenne apporte son soutien aux autorités judiciaires tchadiennes, y compris technique, pour la tenue d’enquêtes impartiales et indépendantes en vue de procès permettant de traduire en justice les

auteurs des tirs et les donneurs d’ordre ou responsables hiérarchiques de tirs

 ayant occasionné des morts et des blessés.

Je vous exhorte à veiller à ce que l’Union européenne :

* s’assure à ce que les Principes de base sur le recours à la force et l’utilisation des armes à feu par les forces de l’ordre soient respectés, notamment dans le cadre de sa coopération militaire et sécuritaire avec les autorités tchadiennes ;
* s’assure à ce que le droit à la liberté de manifestation pacifique soit défendu auprès des autorités tchadiennes.

Le respect des droits humains est une condition essentielle pour garantir un retour à la stabilité et à l’ordre constitutionnel au Tchad et permettre l’établissement d’un pouvoir remis aux civils.

En tant que citoyen(ne) européen(ne), j’attends une position ferme de l’Union européenne sur le respect de ces droits et libertés fondamentales et aucune intransigeance sur de telles questions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Conseil européen, à l’expression de ma haute considération.

Copie : **M. Bertrand Soret**, Chef de la délégation de l’Union européenne en République du Tchad, Avenue Général Kérim Nassour, BP 552 NDjamena, Tchad, delegation-chad@eeas.europa.eu